C.A.P.a
Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole
Métiers de l'Agriculture
Productions Végétales Spécialité Horticulture

Conditions d'admission et démarches pour suivre la formation **C.A.P.a. Métiers de l'Agriculture - Productions Végétales** au **LMHP Jeanne Baret** :

Vous devez être issu d'une classe de troisième.

Pour être affecté, vous devez vous rapprocher de votre collège d'origine qui vous indiquera la procédure d'orientation post-troisième.

LYCÉE DES MÉTIERS DE L'HORTICULTURE ET DU PAYSAGE JEANNE BARET
16 rue Paul Doumer
93512 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 48 70 41 10
Mail : ce.0931779d@ac-creteil.fr

www.lyceehorticulture93.fr

Menu > nos formations
> CAPa M.A. Productions Végétales

lycee_paysage_horticulture

C.A.P.a. Métiers de l'Agriculture Productions Végétales

Lycée des Métiers de l'Horticulture et du Paysage Jeanne Baret

Montreuil

Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole

Formation post – troisième

Préparation en 2 ans d'un diplôme niveau 3

C.A.P.a. Métiers de l'Agriculture
Productions Végétales

Le **Certificat d'Aptitude Professionnelle agricole Métiers de l'Agriculture - Productions Végétales** est une formation professionnelle dispensée en 2 ans et est proposé aux élèves de 3e pour acquérir un savoir-faire professionnel et des savoir-être solides. Le programme de la formation vise à développer chez l'élève la confiance en soi et favoriser une autonomie professionnelle progressive.

Des cours techniques et des enseignements généraux permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires au **métier d'ouvrier serriste**, **ouvrier agricole en maraîchage, horticulture, pépinière, champignonnière**.

Tout au long de sa formation, l'élève en **C.A.P.a. Métiers de l'Agriculture - Productions Végétales** développe des connaissances et des compétences théoriques et pratiques dans les deux pôles suivants :

1. **Mise en place et entretien des cultures**

- Travaux d'implantation
- Protection des cultures par l'utilisation de techniques alternatives
- Multiplication des végétaux
- Récolte et conditionnement

2. **Conduite de petits engins agricoles et utilisation du matériel**

- Vérification avant mise en route
- Conduite des engins agricoles en situation de travail
- Entretien et petites réparations des engins et du matériel
- Entretien et petites réparations des équipements

Pendant la préparation du diplôme, l'élève cultive et développe :

- Esprit d'équipe et respect de l'autre
- Capacités d'écoute et de communication
- Rigueur et méticulosité
- Autonomie
- Sens de l'analyse et de l'observation
- Sens de de l'organisation
- Connaissances des végétaux

Cette formation comprend des **P.F.M.P.** (périodes de formation en milieu professionnel) : 13 semaines sur deux années. Les périodes de formation en milieu professionnel sont obligatoires et, à compter de la rentrée 2023**,** gratifiées d'une allocation versée par l'État cumulable avec celle éventuellement versée par l'entreprise.

Le Diplôme **C.A.P.a. Métiers de l'Agriculture - Productions Végétales** s'obtient à 80% en contrôle continu et 20% en épreuves terminales en fin de cycle.

Au terme de leur formation, forts d'une qualification d'ouvrier spécialisé et d'un diplôme de niveau 3, les élèves titulaires du **C.A.P.a. Métiers de l'Agriculture - Productions Végétales** peuvent s'engager dans la vie active ou continuer leurs études.

Après l'obtention de son diplôme, le ou la titulaire du **C.A.P.a. Métiers de l'Agriculture - Productions Végétales** peut

- exercer comme agent technique dans des collectivités territoriales ou des entreprises horticoles ou comme ouvrier qualifié chez un paysagiste,
- compléter sa formation au sein du lycée par la préparation d'un autre C.A.P. ou d'un baccalauréat professionnel Conduite de Productions Horticoles ou Technicien Conseil Vente.

*Les **+** de la formation*
C.A.P.a. M.A. Productions Végétales** au **LMHP Jeanne Baret :

- *Un cadre de travail agréable et un environnement adapté*
- *Une pédagogie dynamique et une équipe d'enseignants engagés*
- *Des effectifs raisonnables en classe permettent un accompagnement personnalisé*
- *La présence de pépinières et de serres sur le site du lycée avec la possibilité d'intervention des élèves*
- *Des travaux pratiques sur les 4 hectares d'un plateau technique composé de plusieurs milliers de variétés de végétaux*
- *Un **MIP** (Module d'Initiative Professionnelle) : **Valorisation et vente de produits horticoles***
- *Des stages en entreprises*
- *Une certification PIX en fin de cycle*
- *La participation à des projets artistiques et culturels et à des mises en situation professionnelle*